



Madame Ilaria CASILLO Présidente de la commission particulière VFCEA Vice-présidente de la CNDP 28, Boulevard Henri-Paul Schneider 71200 LE CREUSOT

Affaire suivie par : Cabinet du Président

Objet : Débat Public du projet Voie Ferrée

Centre Europe Atlantique

Le Creusot, Le 6 Mars 2017

Madame le Présidente,

Je vous prie de bien vouloir trouver en pièce-jointe, le courrier que j'adresse ce jour à Monsieur Amoura, Directeur Territorial de SNCF Réseau, lui confirmant l'échange téléphonique que nous avons eu, quant à son accord, de présenter la nouvelle hypothèse technique consistant en la réalisation d'une gare de correspondance passante TER/TGV aboutissant à un pôle d'échange multimodal.

Vous en souhaitant bonne lecture et restant à votre disposition pour de plus amples informations, Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma parfaite considération.

Bien simmenent à very,

Le Maire, Le Président **David Marti** 

PJ: 1 Copie





Monsieur Abdelkrim Amoura Directeur territorial SNCF Réseau 22, rue de l'Arquebuse 21078 DIJON Cedex

Affaire suivie par : Cabinet du Président

Objet : Débat Public du projet Voie Ferrée

Centre Europe Atlantique

Le Creusot, Le 2 Mars 2017

Monsieur le Directeur,

Suite à l'entretien téléphonique que nous avons eu le 23 février dernier, je tiens à vous remercier d'avoir pris en considération ma demande qui consiste en la présentation par SNCF Réseau de l'étude technique TTK menée par la Communauté urbaine Creusot Montceau avec l'appui de la Région Bourgogne Franche-Comté.

Jusqu'alors, les conclusions de ce Cabinet relatives à « l'approfondissement des études de dessertes et à la première valorisation socio-économique du projet de gare de correspondance TER/TGV » n'avaient pas figuré dans l'ensemble des présentations que vous avez faites lors des différentes réunions du débat public. Pour autant, à la demande de la présidente de la Commission particulière du débat public de la VFCEA, cette synthèse avait été présentée par la CUCM via TTK et a été évoquée à de nombreuses reprises. Comme vous le savez, l'étude technique TTK démontre la faisabilité d'une nouvelle hypothèse de travaux consistant en la réalisation d'une gare de correspondance passante TER/TGV allant jusqu'à la création d'un Hub multimodal cadencé toutes les deux heures avec des retombées socio-économiques positives.

Au-delà des habitants de notre territoire communautaire, cette solution impacterait les usagers des villes de Nevers, Chalon, Autun, Paray-le-Monial (....) qui verraient leur temps de parcours optimisé. C'est donc l'intérêt des voyageurs de tout un département et d'une partie de la région Bourgogne Franche-Comté que Creusot-Montceau priorise.

Les présentations qui seront faites par SNCF Réseau lors des réunions de clôture des 13 et 14 mars prochains à Nevers et au Creusot incluront donc, comme vous vous y êtes engagé, cette hypothèse de création de gare de correspondance passante TER/TGV aboutissant à un véritable pôle d'échange multimodal.

Je tiens à saluer votre ouverture d'esprit et vous en remercie vivement. Bien plus, j'espère que SNCF Réseau sera convaincu de la valeur ajoutée technique de cette hypothèse et la priorisera ainsi dans le cadre des travaux à engager d'ici 2020 afin que les crédits CPER 2014-2020 soient obligatoirement consommés.

Etant persuadé que les préoccupations de SNCF réseau et de la Communauté urbaine Creusot Montceau sont convergentes et participent à une optimisation permanente de l'aménagement des territoires, ceci, dans l'intérêt de l'ensemble des usagers, je compte donc sur notre collaboration qui, j'en suis sûr, sera sans faille. Par ailleurs, je propose qu'à l'issue des deux réunions précitées, nous puissions nous rencontrer très prochainement, ceci, avant votre prise de décision finale.

Isla a' vous

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma parfaite considération.

Le Maire, Le Président **David Marti** 

MUS 0.